

Compte-rendu des délibérations du conseil municipal du 18 mars 2021

En application du décret n°2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, et notamment l'article 1^{er}, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, Salle Jean Jaurès rue Jean Jaurès à Fresnes-sur-Escaut, sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : Valérie FORNIES, Annabelle VILET, Rudy BARDI, José HENRARD, Marie-Thérèse MANIEZ, Jean-Yves SYBILLE, Anne-Marie DELCROIX, Raymond DEMORY, Thérèse LOUVION, Bernard SKRZYPCZAK, Patrick VANLEDE, Patricia RUBENS, Dominique COUVELAERE, Nathalie HONNIS, Christophe THERET, Naïma OUHOUD, Magaly POTELLE, Michael LEFEBVRE, David AUMONT, Martine MELE, Fabrice ZAREMBA, Bernard JAKUBOWSKI, Joris WYSOCKI, Maxime POTELLE, Patrick VERET

Excusés : Colette FAUVEAUX pouvoir à Thérèse LOUVION, Christophe HECHT pouvoir à Raymond DEMORY, Enrico BOTTICCHIO pouvoir à Fabrice ZAREMBA

Absent : Nathalie POUILLY

Date de la convocation : 11-03-2021

Date d'affichage : 11-03-2010

Effectif du Conseil Municipal : 29

Présents : 25- **Excusés :** 3- **Absent :** 1

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse MANIEZ

1- Ressources humaines- Fermeture d'un poste d'Adjoint administratif principal 2^{ème} à temps complet

Vu l'avis de la commission finances-administration générale du 09 mars 2021,

Vu le Comité Technique Paritaire du 12 mars 2021,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu des besoins pour le fonctionnement du service jeunesse, **à l'unanimité des voix**, le conseil municipal a décidé :

- La fermeture d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2021.

Le tableau des emplois de la commune sera modifié en conséquence.

Exprimés : 28- **Votes pour :** 28- **Votes contre :** 0- **Abstentions :** 0

2- Ressources humaines – Ouverture d'un poste d'Adjoint d'animation à temps complet

Vu la commission Finances-Administration générale-Ressources humaines du 09 mars 2021,
Vu le Comité Technique Paritaire du 12 mars 2021,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu des besoins pour le fonctionnement du service de jeunesse, **à l'unanimité des voix**, le conseil municipal a décidé :

- La création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet à compter du 1^{er} avril 2021.

Le tableau des emplois de la commune sera modifié en conséquence.

Exprimés : 28- Votes pour : 28- Votes contre : 0- Abstentions : 0

3- Finances – Débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

Vu la commission finances-administration générale du 09 mars 2021,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe,

Vu le rapport annexé à la présente délibération,

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe, Madame le Maire présente à l'Assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport doit être transmis au représentant de l'État dans le département et publié. Pour les communes, il doit également être transmis au président de l'EPCI à fiscalité propre dont la commune est membre.

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique. Cette délibération doit également être transmise au représentant de l'État dans le département.

Ainsi, **à l'unanimité des voix**, le conseil municipal a acté la tenue du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Mme le Maire
Valérie FORNIES